



Comment devenir membre de notre association ?

Notre procédure d'intégration d'un nouveau membre se déroule selon le schéma suivant :

- 1) Obtenir des renseignements généraux auprès du secrétariat.
- 2) Obtenir des renseignements sur les formations adaptées aux objectifs auprès du Responsable Pédagogique.
- 3) Participer à un entretien avec des administrateurs.

Au cours de cet entretien, les administrateurs vous déclineront les valeurs du club et ses principes incontournables de fonctionnement. Si vous êtes d'accord, vous signerez une lettre d'engagement. Puis vous intégrerez le club.

En cas de désaccord entre vous et les administrateurs, le processus d'inscription s'arrêtera.

- 4) Une fois cette lettre d'engagement signée, le secrétariat réalisera les formalités administratives d'adhésion avec l'encaissement des montants associés (cotisation, frais généraux, licence fédérale, etc.)
- 5) Ensuite, le Responsable Pédagogique vous détaillera le processus des formations adaptées à votre situation, recherchera l'instructeur correspondant à vos besoins et vous mettra en relation avec lui.
- 6) En suivant ce process, nous engageons ensemble une relation de confiance.

Notre proposition de formation n'étant pas fondée sur une démarche commerciale mais dans un environnement associatif loin d'une relation client/fournisseur, nos process sont les mêmes pour tous et ne se négocient pas. Nous devons préserver l'objet initial de notre association.